

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

PREMIERE CIRCONSCRIPTION DE LA SARTHE

SCRUTIN DU DIMANCHE 12 MARS 1978

Chères Électrices,
Chers Électeurs,

Le 12 Mars, votre choix sera capital pour notre Pays, votre avenir et celui de votre famille.

VOUS DEVEZ DONC VOTER

Je me présente à nouveau à vos suffrages avec la seule préoccupation de **L'UNION LA PLUS LARGE** et de **L'EFFICACITE LA PLUS COMPLETE** sur le plan national, comme sur le plan local.

Avec mon suppléant, le Docteur Georges BOLLENGIER-STRAGIER, Conseiller Général du Mans-Nord, Maire de Coulaines, Vice-Président de la Communauté Urbaine du Mans, **nous avons le soutien de toutes les formations politiques de la Majorité et aussi, de tous ceux qui dans notre circonscription, refusent pour la France et les Français, l'aventure, le collectivisme et la bureaucratie totalitaire.**

En plus des quelques 30 000 interventions que j'ai faites pour défendre les droits et les intérêts légitimes de tous ceux qui se trouvaient momentanément en difficulté ou en butte aux tracasseries administratives, j'ai le sentiment d'avoir largement contribué à l'accélération des équipements collectifs dans nos **SIX CANTONS.**

Je ne citerai pour mémoire que :

— La transformation du Centre Universitaire du Mans en Université, la construction des Collèges de Ballon et de Conlie, l'extension des réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement de nombreuses communes, la réalisation de lotissements, d'équipements sportifs pour les jeunes, etc...

Chaque commune a vu ses problèmes étudiés et le plus souvent résolus dans le cadre d'une franche et fructueuse concertation avec tous ses représentants.

Enfin, en ce qui concerne le téléphone, une action personnelle et persistante a permis une amélioration considérable de la situation dans notre circonscription.

Sur le plan national, la législature qui s'achève, a inscrit à son bilan d'importantes réformes notamment en faveur des personnes âgées, des anciens combattants, des commerçants et des artisans, des jeunes, des salariés, des femmes, etc...

MAIS C'EST AVANT TOUT L'AVENIR QUI VOUS INTERESSE

La France, comme tous les pays industrialisés qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest, traverse une crise économique profonde à la suite de l'augmentation brutale du prix du pétrole, de la hausse générale du prix des matières premières et de l'intensification d'une concurrence internationale parfois **déloyale.**

Toutes les conditions ont donc été réunies pour provoquer chez nous, comme dans les autres pays, un ralentissement de l'expansion, une accélération de l'inflation, l'apparition d'un chômage persistant et de graves déséquilibres socio-professionnels.

Cela, personne ne peut le contester et personne d'ailleurs ne le nie.

LA NOUVELLE LEGISLATURE DEVRA DONC ETRE CELLE DE LA VERITE, DE LA VOLONTE, DE L'EGALITE DANS L'EFFORT, mais aussi **CELLE D'UNE PLUS JUSTE REPARTITION DU REVENU NATIONAL.**

C'EST POURQUOI, JE SUIS FERMEMENT RESOLU A PROMOUVOIR SUR LE PLAN NATIONAL ET A ENTREPRENDRE, SUR LE PLAN LOCAL, TOUTES LES ACTIONS PROPRES A :

I - Supprimer les inégalités sociales notamment par :

— **La progression plus rapide des revenus les plus faibles** (salaires, pensions de retraite et d'invalidité civiles et militaires, rentes de l'Etat).

— La revalorisation du travail manuel.

— **La garantie de l'égalité des responsabilités et des rétributions pour les femmes** et la prise en considération de leurs obligations de mères de famille.

— **L'instauration d'une véritable justice fiscale** (réforme de la taxe professionnelle, exonération d'impôt pour les plus bas revenus, renforcement de la lutte contre la fraude fiscale, uniformisation des droits de mutation, égalité devant l'impôt de tous les Français (salariés, commerçants, artisans, industriels).

— **Le renforcement, sur le plan local, de toutes les mesures en faveur des personnes les plus défavorisées** (allocations spéciales, gratuité des transports départementaux, aménagement de locaux d'accueil, etc...).

II - Résorber le chômage, notamment des jeunes par :

— **Une revalorisation de l'apprentissage et l'amélioration de la formation professionnelle.**

— **Un allègement des charges sociales et fiscales des petites et moyennes entreprises, créatrices d'emplois.**

— **Une politique locale dynamique de l'emploi** à travers la construction d'usines-relais dans les principaux centres ruraux et la décentralisation de services ou d'entreprises au Mans.

III - Favoriser la famille par :

— **La garantie d'une progression du pouvoir d'achat des allocations familiales.**

— **L'institution d'un revenu minimum familial.**

— **L'adoption d'un statut de la mère de famille** reconnaissant sa fonction dans la société.

— **L'extension de l'aide familiale à domicile.**

— **La construction, sur le plan local, de crèches ou l'ouverture de garderies.**

IV - Revaloriser le revenu de l'exploitation familiale agricole par :

— **La suppression progressive des montants compensatoires.**

— **La lutte contre l'inflation.**

— **L'organisation des marchés et le développement de nos industries agro-alimentaires.**

— **Le développement des équipements collectifs en milieu rural.**

— **L'adoption d'un statut reconnaissant aux femmes leur rôle particulier dans l'exploitation.**

L'installation indispensable des jeunes agriculteurs sera encouragée par une réforme du foncier et une extension des mesures financières actuelles.

V - Elever la qualité de la vie par :

— **La préservation de notre environnement urbain et rural.**

— **L'accès de tous à la culture et aux loisirs.**

— **L'instauration d'une véritable démocratie du quotidien** par le **DIALOGUE ET LA PARTICIPATION.**

— **L'établissement d'une parité durable entre toutes les catégories socio-professionnelles** (commerçants, artisans, agriculteurs, salariés des secteurs publics et privés, etc...).

POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS ESSENTIELS.

POUR UNE SOCIETE QUI REPOSE A TOUS LES NIVEAUX SUR L'INITIATIVE ET LA RESPONSABILITE INDIVIDUELLES, QUI RESPECTE LA LIBERTE ET LA DIGNITE DE LA PERSONNE HUMAINE.

VOUS VOTEREZ LE 12 MARS

GÉRARD CHASSEGUET
Député
Conseiller Général
Maire de SILLÉ-LE-GUILLAUME

Docteur Georges BOLLENGIER-STRAGIER
Conseiller Général
Maire de COULAINES
Vice-Président de la C.U.M.

IMP. M. DESLANDES - 72140 SILLE LE GUILLAUME